



# PACK PREMIUM

Un accompagnement personnalisé  
de qualité pour **plus de sécurité**.

- 1 / À votre rythme, vous tenez votre comptabilité sur le logiciel "Violette la Comptable"\*
- 2 / L'AraPL Grand Sud examine et sécurise vos documents comptables
- 3 / L'AraPL Grand Sud élabore votre déclaration 2035 et ses annexes
- 4 / L'AraPL Grand Sud télétransmet votre 2035 auprès de l'Administration fiscale
- 5 / L'AraPL Grand Sud vous aide à reporter les chiffres issus de votre 2035 sur votre déclaration 2042
- 6 / Deux rendez-vous à des moments clés
- 7 / Un accès prioritaire à l'assistance comptable et fiscale



**61.67 € HT / mois**  
soit 74 € TTC

avec réduction d'impôt\* : 24,67€ TTC/mois

Informez-vous au **05 62 71 81 21**

\* Dédectible au titre des frais professionnels. Possibilité de bénéficier de la réduction d'impôt de 915€ (CGI, art. 199 quater B). Seuls les adhérents d'un Oga ou Omga peuvent bénéficier de cette réduction d'impôts.

**ATTENTION !** Les clients d'un viseur fiscal conventionné ne sont pas éligibles à cet avantage.  
**TARIF :** 1<sup>ère</sup> année, supplément de 132€ TTC à régler pour coaching prise en main & formation.

